

*Excès de vitesse et  
vitesse excessive*

## **Table des matières**

<i>Objectif : Comprendre la différence entre excès de vitesse et vitesse excessive</i> .....	3
<i>Excès de vitesse</i> .....	3
<i>Définition</i> .....	3
<i>Exemples :</i> .....	3
<i>Sanction</i> .....	3
<i>Vitesse excessive</i> .....	3
<i>Définition</i> .....	3
<i>Exemples :</i> .....	3
<i>Sanction :</i> .....	3

## Objectif : Comprendre la différence entre excès de vitesse et vitesse excessive

### Excès de vitesse

#### Définition

L'excès de vitesse est le fait de dépasser la limitation de vitesse.

#### Exemples :

65km/h au lieu de 50km/h. 90km/h au lieu de 80km/h

#### Sanction

suivant l'excès, la sanction varie

Dépassement de vitesse	Perte de points	Classe de l'infraction	Montant de l'amende
<a href="#">Inférieur à 20 km/h</a> hors agglomération	1 Point	Classe 3	AF : 68€ - AMin : 45€ - AMaj : 180€ - AMax : 450€
<a href="#">Inférieur à 20 km/h</a> en ville ou limité à 50km/h	1 Point	Classe 4	AF : 135€ - AMin : 90€ - AMaj : 375€ - AMax : 750€
<a href="#">Inférieur à 30 km/h</a>	2 Points	Classe 4	AF : 135€ - AMin : 90€ - AMaj : 375€ - AMax : 750€
<a href="#">Inférieur à 40 km/h</a>	3 Points	Classe 4	AF : 135€ - AMin : 90€ - AMaj : 375€ - AMax : 750€
<a href="#">Inférieur à 50 km/h</a>	4 Points	Classe 4	AF : 135€ - AMin : 90€ - AMaj : 375€ - AMax : 750€
<a href="#">Supérieur à 50 km/h</a>	6 Points	Classe 5	AMax : 1500€
<a href="#">Supérieur à 50 km/h avec récidive</a>	6 Points	Délit	AMax : 3750€

AF : Amende forfaitaire pour vitesse excessive - AMin : amende minimum - AMaj : amende majorée - AMax : amende maximale. Le moment de la perte de points est après le paiement de l'amende. Voir les autres dates possibles et le processus de [retrait de points](#).

### Vitesse excessive

#### Définition

La vitesse excessive se caractérise par une vitesse inadaptée aux circonstances.

#### Exemples :

40km/h dans un centre-ville sur la place centrale le jour du marché limitée à 50km/h

30km/h devant la sortie d'une école primaire ou un collège avec limitation de vitesse à 30km/h

#### Sanction :

Il est possible pour les forces de l'ordre de verbaliser **sans radar** pour un [excès de vitesse](#). Dans le cas où un agent des forces de l'ordre constate un comportement inadapté sur la route, ce dernier peut dresser une contravention avec une **amende de 135€** mais **sans retrait de point**, il s'agit d'une infraction pour **vitesse excessive eu égard aux circonstances**.